

RAPPORT ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT

EXERCICE 2025

cerea
P A R T N E R S

Sommaire

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères ESG	3
B. Moyens internes déployés par l'entité	5
C. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité	8
D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre	10
E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles	11
F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux	12
G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	15
H. Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité	17
I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)	23

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères ESG

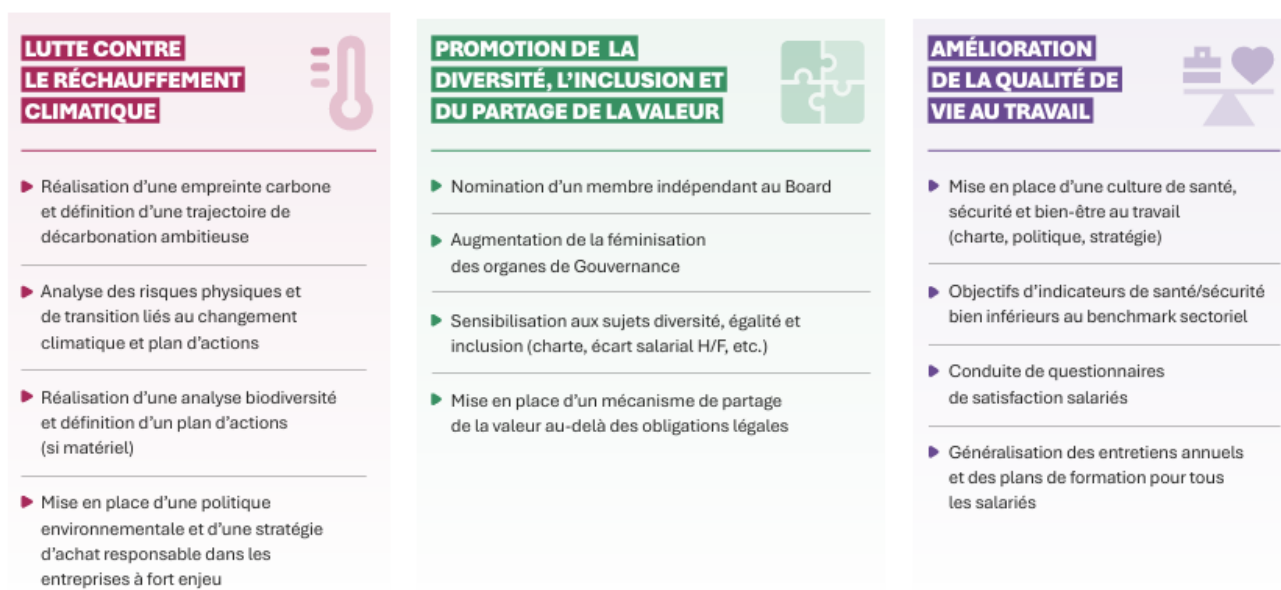
a. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères ESG

Cerea Partners est un investisseur thématique, qui à travers sa stratégie d'investissement, adresse les grands enjeux de transition alimentaire, sociétale et environnementale. Cette stratégie est portée par une ambition : **mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre**. Cerea Partners est un acteur responsable et engagé qui souhaite œuvrer à la maximisation de sa contribution positive pour l'ensemble de ses parties prenantes.

NOTRE THESE D'INVESTISSEMENT



Notre stratégie ESG s'articule autour de trois piliers poussés systématiquement auprès de nos participations :



b. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG



Cerea Partners publie un rapport annuel dédié aux thématiques ESG à destination des investisseurs notamment. La société de gestion se soumet également à toutes autres due diligences et prises d'informations de la part de ses LPs dans la limite des informations disponibles. Les performances ESG des participations sont intégrées dans le reporting annuel communiqué à l'ensemble des souscripteurs, sur la base d'un référentiel comportant des critères génériques déclinés pour chacun des domaines d'investissement.

- c. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Cerea Partners a rejoint plusieurs initiatives de place afin de faire progresser sa compréhension des enjeux de durabilité en échangeant avec d'autres investisseurs et experts. Ces échanges collectifs stimulent la réflexion sur des solutions concrètes permettant de mieux intégrer la dimension extra-financière dans nos investissements. L'échange de bonnes pratiques permet de mieux cibler les actions à déployer pour accompagner nos participations en portefeuille. Cerea Partners a notamment rejoint les initiatives suivantes :

NOS ENGAGEMENTS GÉNÉRIQUES

PRI	Pacte Mondial des Nations Unies	
2010 Signature des PRI  Principles for Responsible Investment	2014 Signature du Pacte Mondial 	2022 Participation au Programme Accélérateur Climat

NOS ENGAGEMENTS THÉMATIQUES

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Initiative Climat International
Signataire de l'initiative depuis 2019



France Invest
Membre actif des groupes de travail Climat et Biodiversité



Convention des Entreprises pour le Climat
Participation au parcours CEC Agri-Agro 2024/2025



INCLUSION ET PARTAGE DE LA VALEUR

Charte Parité de France Invest
2020 Signature par Cerea Partners de la Charte Parité de France Invest dès sa publication
Cerea Partners a également participé au Groupe de travail de la Commission Talents C Diversité

Charte d'Engagement sur le partage de la valeur de France Invest
2023 Signature par Cerea Partners de la charte d'engagement en 2023.
Lead du GT Partage de la valeur



B. Moyens internes déployés par l'entité

- a. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

Les ressources financières consacrées à l'ESG s'élèvent à 230,6 K€ au 31 décembre 2025. Ce montant comprend notamment les prestations externes comme les outils suivants :

- Greenscope, notre outil de reporting et de pilotage de la performance ESG des sociétés en portefeuille,

- Altitude, la solution développée par Axa Climate permettant d’accompagner les entreprises et les fonds d’investissement dans la mesure et la gestion des risques liés au climat et à la biodiversité,
- EthiFinance, utilisé pour la réalisation d’analyses des controverses ESG dans le cadre de l’étude des dossiers d’investissement.

Cerea Partners a recruté un Directeur ESG à temps plein sur ces sujets. Il est responsable du déploiement et de l’intégration de la stratégie ESG au sein de la société de gestion et des sociétés en portefeuille. Il accompagne les équipes d’investissement dans l’évaluation ESG des participations, l’identification des leviers de progrès et la mise en œuvre de plans d’actions dédiés, tout en contribuant au suivi de l’empreinte carbone du portefeuille.

Il pilote également les activités de reporting extra-financier (rapport ESG, questionnaires investisseurs et PRI), assure une veille réglementaire et veille à l’adaptation des pratiques aux évolutions du cadre ESG. Enfin, il contribue à la sensibilisation des parties prenantes, au développement des compétences internes et à l’amélioration continue des outils et initiatives ESG.

Deux référents ESG ont également été désignés au sein des équipes d’investissement. Leur mission consiste à assurer un rôle de relais auprès des équipes en diffusant les bonnes pratiques ESG, en veillant au respect des processus établis et en faisant remonter les besoins identifiés (formations, outils, accompagnement, etc.). Ils constituent par ailleurs les interlocuteurs privilégiés sur les différents chantiers internes liés à l’ESG, tels que l’évolution de la grille d’évaluation ESG, le suivi des indicateurs au niveau des portefeuilles ou encore la révision des notations ESG.



Cécile Jouannic
Référente Dette



Laurent Brossaud-Monty
Référent Capital

Cerea alloue également des ressources spécifiques pour assurer une bonne intégration de l’ESG à son activité et dans ses sociétés en portefeuille.

Collecte annuelle de 100+ indicateurs ESG qualitatifs et quantitatifs
Outil Greenscope

Evaluation à l'entrée en portefeuille des enjeux ESG les plus matériels
Outil interne

Etude de la conformité réglementaire
Outil interne

Revue des controverses avant l'entrée en portefeuille
Outil SESAMm via Ethifinance

Rating ESG annuel afin d'évaluer la maturité des sociétés en portefeuille sur ces enjeux
Outil interne

Analyse annuelle des risques climatiques et des risques liés à la biodiversité sur l'ensemble des portefeuilles
Outil Altitude d'Axa Climate

b. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

Dans une logique d'appropriation et de diffusion, les équipes d'investissement sont régulièrement formées sur les thématiques de durabilité. Ces formations portent sur la réglementation (SFDR, Article 29), les process internes (rating ESG, benchmark) ou certaines thématiques spécifiques (climat, biodiversité).



Participation de l'ensemble des collaborateurs à l'atelier de sensibilisation THE WEEK



Séances de visionnage de conférences inspirantes une fois par mois



Installation d'une bibliothèque partagée dédiée aux enjeux environnementaux et sociétaux

C. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

- a. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction supervise et définit la stratégie ESG de la société de gestion.

DIRECTEUR ESG

Le directeur ESG, rattaché au Président, a pour mission de déployer la stratégie d'investissement ESG pour la société de gestion et d'accompagner les participations avec les équipes d'investissement.

RÉFÉRENTS ESG

Chaque équipe d'investissement est représentée par un référent, travaillant en étroite collaboration avec le Directeur ESG. Ils ont pour rôle de diffuser les bonnes pratiques et de s'assurer du respect des processus (notamment lors des étapes d'investissement) mis en place au niveau de chaque fonds.

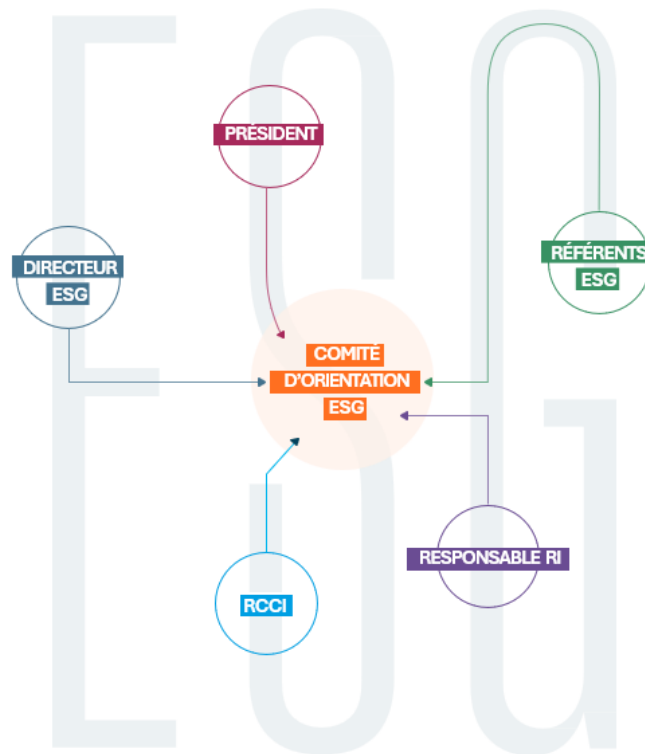
ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT

Tous les membres des équipes d'investissement sont impliqués et en charge de déployer la stratégie d'investissement ESG de Cerea notamment au niveau de l'accompagnement et du suivi des participations dans leur trajectoire RSE.

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Comité d'Orientation ESG assure une coordination transversale entre les équipes pour traiter les sujets liés à l'ambition ESG de Cerea Partners.

Il est une instance d'échanges et de discussions des thématiques liées aux évolutions ESG : stratégie, politiques, procédures, méthodologies et outils.



b. Intégration des risques en matière de durabilité dans la politique de rémunération

La rémunération variable des équipes d'investissement est conditionnée au respect des critères ESG définis dans la stratégie d'investissement et dans l'accompagnement des participations. En cas de non-respect de ces critères, la rémunération variable peut être réduite jusqu'à 15 %. Les objectifs intègrent des critères qualitatifs tels que la qualité des due diligences ESG menées lors de l'investissement, la réalisation d'une notation ESG et sa présentation pour validation au Comité d'Investissement ou encore la proactivité de l'accompagnement des participations aux problématiques ESG. Ces objectifs ont aussi pour but d'encourager les collaborateurs à bien analyser les risques en matière de durabilité avant d'investir.

c. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration

Les critères ESG et climatiques sont présentés annuellement et pris en compte par le conseil d'administration. Ces enjeux sont intégrés dans les discussions stratégiques et décisionnelles de Cerea, reflétant notre engagement envers la durabilité. Le conseil s'assure que nos actions et politiques respectent les normes, en mettant un accent particulier sur la lutte contre le

changement climatique et la réduction de notre empreinte carbone et celle de nos investissements.

D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

- a. Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement et bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle l'entité a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie

En tant qu'investisseur de long terme, notre objectif est d'accompagner les entreprises dans lesquelles nous investissons afin qu'elles poursuivent leur développement à long terme. Pour cela, nous utilisons le vote aux assemblées générales et l'engagement des dirigeants. Notre responsabilité est de les inciter à adopter les meilleures pratiques, à atténuer les risques de durabilité et faire preuve d'une plus grande transparence sur les sujets ESG. Cerea Partners entretient ainsi un dialogue régulier avec les dirigeants des entreprises lorsque nous sommes actionnaires. Cela se traduit en particulier lors des Conseils de Surveillance ou d'Administration et à travers l'exercice des droits de vote.

Private Equity

L'exercice des droits de vote s'effectue sur toutes les sociétés dont nous sommes actionnaire majoritaire. En siégeant systématiquement au conseil de surveillance ou d'administration de manière active, l'Équipe prend part aux réflexions stratégiques, valide ou non les propositions du management et prend, le cas échéant, les décisions nécessaires qui favorisent une bonne gouvernance de l'entreprise. Cerea cherchera à promouvoir notamment la mise en place des principes de bonne gouvernance et de déontologie professionnelle, une politique sociale et la protection de l'environnement. À ce titre, Cerea encourage les sociétés à intégrer des critères ESG dans la rémunération des dirigeants, à construire une feuille de route RSE, à mesurer et suivre leur bilan carbone, à définir un plan de marche climat visant à accompagner leur trajectoire de décarbonation afin d'aligner les objectifs de performance avec les enjeux de durabilité.

Private Debt

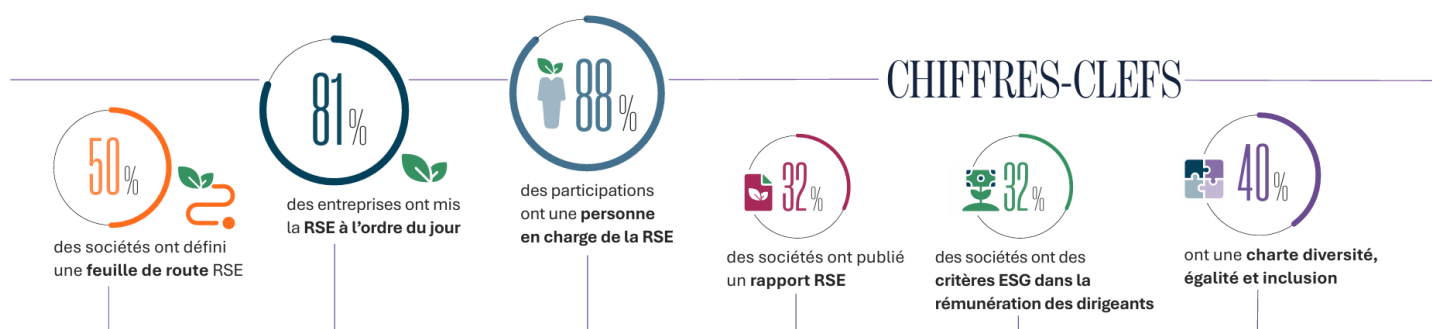
Lorsque nous intervenons en tant que co-investisseurs, minoritaires ou en mezzanine, l'intégration de l'ESG dans nos échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence est formalisée au moins une fois par an dans le cadre de l'étude ESG annuelle. Depuis l'année 2021, nous envoyons une fiche de synthèse ESG personnalisée aux participations, élaborée sur la base des données ESG collectées dans le cadre de nos campagnes ESG annuelles menées auprès de l'ensemble des participations. Cette démarche s'accompagne d'une proposition d'entretien de restitution afin d'échanger sur les réalisations de l'année et les axes RSE prioritaires de l'entreprise pour l'année suivante et d'identifier les leviers d'amélioration.

- b. Présentation de la politique de vote et bilan de la politique de vote, en particulier relatif aux dépôts et votes en assemblée générale de résolutions sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Cerea Partners conduit depuis 2014 une campagne annuelle de collecte d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs auprès des sociétés en portefeuille. Le questionnaire est régulièrement revu afin de prendre en compte les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité ; il couvre aujourd'hui 100+ KPIs.

Sur la base des résultats de la campagne ESG annuelle, Cerea Partners réalise un « benchmark ESG ». Chaque participation peut ainsi déterminer comment elle se positionne par rapport au reste du portefeuille et à des entreprises du même segment d'activité.

Enfin, des échanges peuvent être organisés avec les sociétés du portefeuille et le Directeur ESG de Cerea Partners, de manière à accompagner le management, par exemple, dans la définition d'une feuille de route RSE assortie d'objectifs quantitatifs.



- c. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Cerea Partners n'investit pas dans les secteurs de la production de gaz et de pétrole ; il n'y a donc pas de stratégie de désengagement sectoriel.

E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

a. Taxonomie Européenne

En conformité avec le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, nous calculons et publions le pourcentage d'éligibilité de nos investissements à la taxonomie.

Les critères techniques de la taxonomie sont élaborés pour les activités étant susceptibles d’avoir une contribution significative directe aux objectifs environnementaux. Par conséquent, les activités économiques dans lesquelles Cerea Partners investit ne sont pas mentionnées dans les Actes délégués. A ce titre, le taux d’éligibilité est de 0 % pour nos portefeuilles au 31/12/2025.

b. Combustibles fossiles

Cerea Partners a établi une liste stricte d’exclusion sectorielle formalisée au travers de son outil propriétaire de notation ESG. La Société de Gestion exclut de son périmètre d’investissement les entreprises impliquées dans le secteur des énergies fossiles.

F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux

a. Présentation de la stratégie

En tant que membre de l’initiative Climat International (iCI), Cerea Partners s’est engagé en 2019 à :

- Reconnaître que le changement climatique a d’ores et déjà des effets sur l’économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises ;
- Se mobiliser pour contribuer à l’objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C ;
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

Pour établir une stratégie Climat robuste, Cerea Partners s’est appuyé sur la feuille de route définie par l’iCI qui se réfère à l’objectif mondial Net Zéro.



NOS OBJECTIFS

Avancement : réalisé en cours programmé

À COURT-TERME

1. Finaliser l’évaluation du bilan carbone des participations des Fonds	
2. Évaluer et publier les résultats de l’empreinte carbone des principaux portefeuilles Cerea	
3. Organiser un Atelier Climat à destination des dirigeants et Responsables RSE des participations de Cerea	
4. Inciter à définir des plans de décarbonation pour les participations de Cerea Capital	
5. Mettre en place des outils de suivi pour piloter la réalisation de ces objectifs	
6. Analyse des risques physiques de transition de nos participations	

À MOYEN / LONG-TERME

1. 100 % des participations Cerea Capital devraient avoir un plan de décarbonation en définissant des KPIs associés	
2. Publication d'un rapport TCFD	2026
3. Engagement de réduction carbone selon un référentiel ambitieux (SBTi, NZAMi, etc.)	2026-2027
4. >60 % des participations Cerea Capital devraient obtenir un alignement 2°C validé par un tiers indépendant	2027

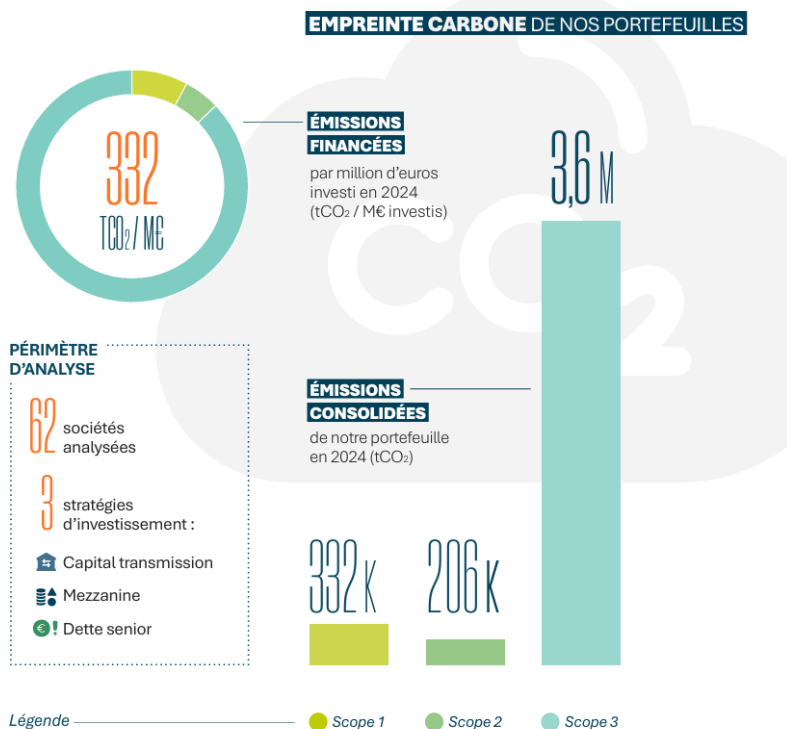
b. Empreinte carbone de nos portefeuilles

Cerea Partners accompagne ses participations dans la réalisation d'empreinte carbone et la conduite de plan de décarbonation.

Pour cela, nous évaluons chaque année depuis 2022 le bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) de l'ensemble de nos sociétés.

Lorsque les entreprises ont réalisé leur propre bilan carbone scope 1, 2 et 3, nous utilisons directement leurs données sur le carbone.

Dans le cas contraire, nous procédons à une estimation de leurs émissions. Cette estimation est calculée par l'outil Altitude d'Axa Climate et se fonde sur des modèles de marché liés au secteur et à la taille de l'entreprise.



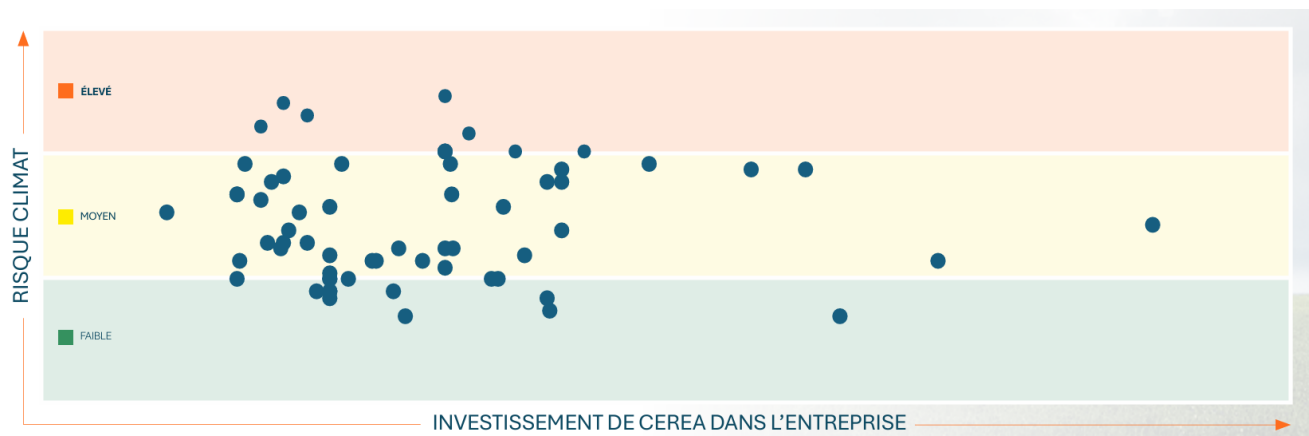
c. Exposition du portefeuille de Cerea Partners aux risques climatiques physiques

L'objectif de cette analyse est de mesurer l'exposition des sociétés aux risques physiques liés au changement climatique, sur la base des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD).

L'horizon retenu est 2050 couplé au scénario SSP5-8.5 qui prévoit une augmentation de la température de 4,4°C à la fin du siècle. Ce scénario, bien que pessimiste, est celui sur lequel se fondent aujourd'hui les stratégies d'adaptation de la France.

Au sein de notre portefeuille, 9 entreprises sur 62 présentent une exposition élevée aux risques climatiques, représentant 14% des montants investis par Cerea.

Exposition du portefeuille de Cerea Partners aux risques climatiques



► RISQUES AIGUS

- Canicule
- Grand froid
- Feu de forêt
- Cyclone
- Tempête
- Sécheresse
- Précipitations extrêmes
- Inondation
- Glissement de terrain
- Tremblement de terre
- Affaissement de terrain

► RISQUES CHRONIQUES

- Changement de la température de l'air
- Changement du régime des vents
- Changement du régime des précipitations
- Stress hydrique
- élévation du niveau de la mer
- Érosion des sols

Niveau de risque ● FAIBLE ● MOYEN ● ÉLEVÉ

► PRINCIPAUX RISQUES CLIMATIQUES

DANS LE PORTEFEUILLE



Cette analyse illustre l'exposition de nos investissements au changement climatique et la nécessité de sensibiliser le management des entreprises au déploiement d'une stratégie d'adaptation pour mitiger ces risques.

G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

a. Présentation de la stratégie

L'érosion de la biodiversité entraîne des risques de pertes de services écosystémiques qui sont les contributions gratuites fournies par la nature (alimentation, eau, énergie, matériaux, ressources médicales, services de régulation de l'air, de l'eau, etc.) sur lesquels les entreprises s'appuient pour réaliser leurs activités. Ces risques font peser en cascade des risques économiques pour les entreprises et les acteurs financiers.

Par construction, les portefeuilles Cerea présentent des dépendances à la biodiversité et ont des impacts sur celle-ci du fait de la stratégie d'investissement couvrant la chaîne de valeur de l'agroalimentaire. Cerea Partners a donc pour ambition de mener des actions en faveur de la biodiversité.

Cerea réalisera chaque année une analyse de double matérialité des risques liés à la biodiversité du point de vue (i) de la dépendance aux services écosystémiques et (ii) des impacts potentiels sur l'érosion de la biodiversité sur l'ensemble de son portefeuille.

L'objectif pour Cerea est d'engager le dialogue avec les entreprises présentant une forte exposition aux risques et une dépendance en matière de biodiversité afin qu'elles cartographient leurs pressions, forment leurs employés, revitalisent les écosystèmes, etc.

Cerea Partners s'est fixé les objectifs suivants en matière de biodiversité :



NOS OBJECTIFS

Avancement : réalisé en cours programmé

À COURT-TERME

1. Intégrer la biodiversité dans la politique d'investissement responsable de Cerea Partners	
2. Intégrer le pilier Biodiversité dans l'outil de notation ESG propriétaire	
3. Évaluer les dépendances et les impacts sur la biodiversité des portefeuilles Cerea	
4. Intégrer de nouvelles questions relatives à la biodiversité dans la campagne annuelle ESG 2023	
5. Réaliser une cartographie d'analyse des risques biodiversité	
6. Sensibiliser les entreprises sur l'analyse biodiversité	

À MOYEN / LONG-TERME

1. Capitaliser sur nos analyses biodiversité pour étudier l'adhésion à une initiative ambitieuse (SBTN, Finance for Biodiversity Pledge, etc.)

2026-2027



b. Dépendance et impact des entreprises en portefeuille

La plupart des entreprises des portefeuilles de Cerea Partners appartiennent à la chaîne de valeur de l'agroalimentaire.

Les processus de production du secteur sont liés étroitement aux ressources en eau (de surface et souterraine). Ces éléments apparaissent donc comme les principaux risques au niveau des dépendances étant donné leur importance pour assurer le bon fonctionnement des activités agroalimentaires.

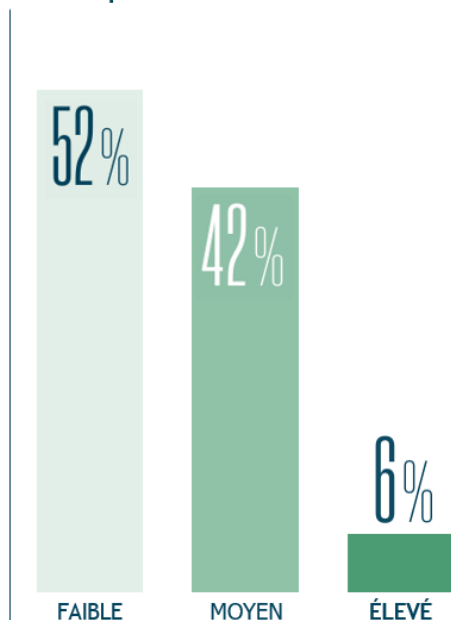
Grâce à l'outil Altitude d'Axa Climate, Cerea Partners est capable dévaluer concrètement la dépendance et les impacts des entreprises en portefeuille à la biodiversité.

Au global, le portefeuille de Cerea présente un niveau de dépendance à la biodiversité et aux écosystèmes plutôt modéré. En effet, 52 % du portefeuille présente une faible dépendance aux services écosystémiques, cependant, près de la moitié des entreprises (48 %) affiche une dépendance moyenne à élevée, traduisant une sensibilité non négligeable à la disponibilité et au bon fonctionnement des écosystèmes.

En parallèle, l'évaluation des impacts sur la biodiversité montre un profil plus contrasté : 58 % des entreprises présentent un impact faible, tandis que 40 % sont identifiées comme ayant un impact élevé sur la biodiversité. Ce résultat souligne l'importance de poursuivre l'intégration des enjeux liés à la biodiversité dans le suivi ESG des participations, en particulier pour les entreprises présentant des pressions significatives sur les écosystèmes, afin d'identifier des leviers de réduction des impacts et d'accompagner les démarches d'amélioration continue.

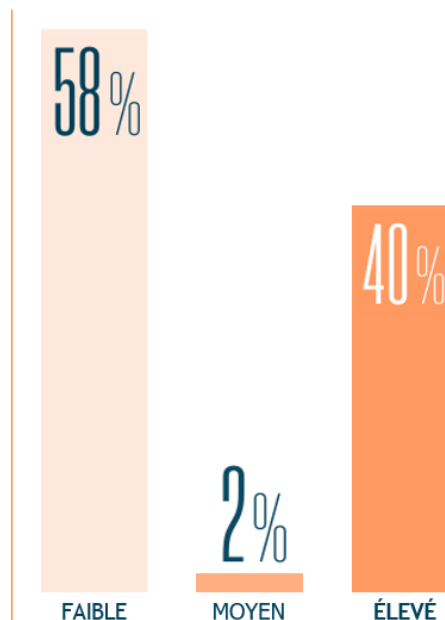
DÉPENDANCE

aux services écosystémiques
des entreprises de Cerea Partners



IMPACT

sur la biodiversité des entreprises
de Cerea Partners



H. Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

a. L'ESG dans le cycle d'investissement

Cerea a développé un plan d'accompagnement ESG de ses entreprises en portefeuille.

L'intégration des risques et opportunités liés à la durabilité se retrouve à chaque étape du cycle d'investissement de Cerea Partners.

L'objectif est de définir un socle commun sur lequel capitaliser afin d'inciter les sociétés à adopter les meilleures pratiques favorisant la création de valeur.





POLITIQUE D'EXCLUSION

Cerea a formalisé une liste d'exclusion sectorielle intégrée à l'outil d'analyse ESG afin de ne sélectionner que les opportunités d'investissement conformes aux restrictions établies.

ANALYSE PRÉLIMINAIRE ESG

Chaque note d'investissement comprend une analyse de l'entreprise cible sur les différents risques et opportunités en matière de durabilité grâce à notre outil interne.

DUE DILIGENCE ESG

Des analyses internes ou externes sont conduites afin d'identifier les points forts, les axes d'amélioration et les pistes d'actions possibles sur les enjeux de durabilité. Une synthèse de l'analyse est intégrée dans les notes d'investissement pour discussion au Comité d'investissement.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Cerea intègre systématiquement une clause ESG dans la documentation juridique garantissant des plans d'action, des rapports périodiques et la réponse aux questionnaires ESG.

FEUILLE DE ROUTE ESG

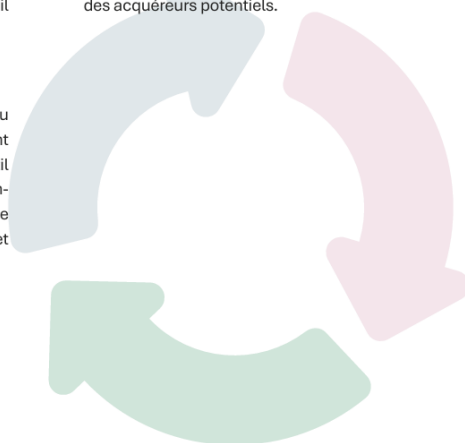
Cerea encourage le management des entreprises à identifier leurs enjeux ESG et la mise en place d'une stratégie ESG. La feuille de route est discutée au moins une fois par an en Conseil de Surveillance.

REPORTING ESG

Chaque entreprise doit répondre au questionnaire ESG annuel en utilisant la plateforme Greenscope. Cet outil permet de générer des fiches benchmark qui seront utilisées comme base de discussion afin de suivre et comparer leurs pratiques RSE.

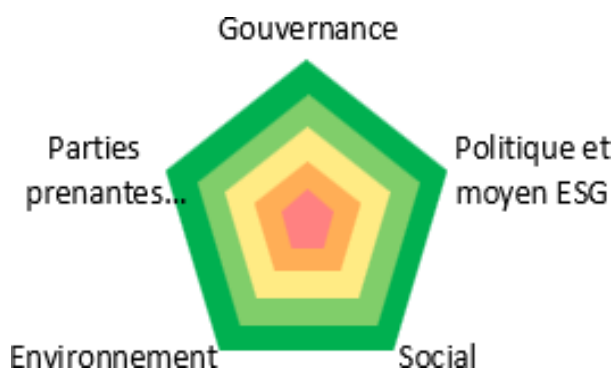
MISE EN VALEUR DE L'ESG

Cerea cherche à valoriser les actions ESG réalisées par l'entreprise pendant la période de détention dans une démarche de transparence auprès des acquéreurs potentiels.



b. Risques et opportunités ESG analysés

Les risques et opportunités ESG pris en compte en phase de préinvestissement, mais également lors de l'accompagnement des sociétés dans lesquelles nous investissons, varient selon les caractéristiques de l'entreprise en question : taille, géographie, secteur d'activité... Ils se décomposent en cinq grandes catégories :



A chaque catégorie sont associées plusieurs thématiques abordées notamment dans le questionnaire annuel envoyé aux participations et qui couvre plus de 100 KPIs :

Gouvernance

- Conseil d’administration/de surveillance et comité
- Rémunération
- Ethique des affaires

Politique et moyen RSE

- Politique RSE
- Moyens déployés

Environnement

- Politique et système de management de l’environnement
- Energie, eau, déchets
- Emissions de GES
- Climat
- Biodiversité
- Litiges et controverses

Social

- Organisation et gestion des RH
- Emploi
- Partage de la valeur
- Formation & gestion de carrière
- Climat social & dialogue social
- Santé-sécurité & conditions de travail
- Diversité
- Litiges et controverses

Parties prenantes

- Clients
- Responsabilité des produits
- Maîtrise des risques fournisseurs
- Traçabilité, sécurité et management de la qualité
- Mécénat

c. Exemples d’accompagnements de nos participations



SYNEXT GROUP

Ensembleur intégrateur de solutions en mécanisation et process, Synext Group est un fournisseur de biens d’équipements industriels à destination de l’agroalimentaire laitier. Expert dans la conception, la fabrication et la mise en service d’équipements fromagers et beurriers, Synext Group compte 4 filiales : Simon Frères, Chalon Mégard, Tecnal et Dima.

INVESTISSEMENT 2018		INDICATEURS RSE	2023	VARIATION 2022/2023
PAYS	France	Électricité (MWh), (par M€ de CA)	1 464 (24,73)	-37,71 %
ACTIVITÉS	Équipements fromagers et laitiers	Eau (m3), (par M€ de CA)	889 (15,0)	-23,47 %
EFFECTIF	270 collaborateurs au 31.12.2024	Effectif ayant suivi une formation (%)	62,47 %	+27 pts
PILIER CEREAL	Mieux produire	Absentéisme (%)	4,06 %	-2,44 pts
MATURITÉ ESG*	Best-in-class	Part des déchets recyclés (%)	21,67 %	+6,28 pts

* Echelle de maturité ESG

Faible	Limitée	Moyenne	Avancée	Best-in-class
--------	---------	---------	---------	---------------

ENJEUX CLÉS IDENTIFIÉS PAR CEREА

RSE : Absence de culture RSE et de politique formalisée au niveau Groupe

SOCIAL : Taux de turnover et d'absentéisme élevés

ENVIRONNEMENT : Mesure de l'empreinte environnementale de Synext et de ses produits

ACTIONS RSE INITIÉES DEPUIS 2018

- Nomination d'un référent RSE et définition de la stratégie RSE du Groupe
- Rédaction d'un rapport d'activité RSE annuel avec suivi d'indicateurs
- Adhésion aux Principes du Global Compact et signature de la Charte de la Diversité
- Mesure de l'empreinte carbone - scope 3 inclus
- Introduction de critères RSE « responsables » dans la politique d'approvisionnement
- Mise en place d'une Charte recrutement avec une politique en faveur de l'apprentissage
- Mise en place d'une Charte de performance RSE qui définit 7 principes prioritaires : Éco-responsable / Transmission / Handicap, Diversité & Égalité des chances / Implication des équipes / Qualité et Sécurité / Unité et bien-être au travail / Évolution des collaborateurs

PERSPECTIVES

- Mise à jour du bilan carbone et mise en place de leviers de décarbonation
- Reporting Global Compact et plan d'action ODD
- Innovations permettant d'améliorer le rendement des machines (produire plus avec moins / la même quantité de matière première)



CHOCMOD

Chocmod est un groupe chocolatier et confiseur français spécialisé dans la fabrication de truffes fantaisies (2/3 du chiffre d'affaires) et de guimauves enrobées (1/3). Le groupe est leader mondial des truffes fantaisies, via sa marque « Truffettes de France ».

INVESTISSEMENT	2021
PAYS	France, Canada
ACTIVITÉS	Chocolats et confiserie
EFFECTIF	120 collaborateurs au 31.12.2024
PILIER CEREAL	Mieux nourrir, Mieux produire
MATURITÉ ESG*	Moyenne

INDICATEURS RSE	2023	VARIATION 2022/2023
Achats MP à moins de 300 km	59%	-37,71 %
Extension de la gamme bio	1 à 3 réf.	NA
Emballages éco-conçus	Gain de 9 045 kg de carton	NA

*Echelle de maturité ESG

Faible	Limitée	Moyenne	Avancée	Best-in-class
--------	---------	---------	---------	---------------

ENJEUX CLÉS IDENTIFIÉS PAR CEREAL

PRODUITS : Des produits sucrés et gras qui ne sont pas sains s'ils sont consommés en grande quantité.

GOVERNANCE : Société détenue et dirigée par un cercle restreint de personnes à la diversité limitée. Le partage de la valeur est encore très limité.

RSE : Actions entreprises en réaction à la demande clients, pas de réelle culture ESG au sein du groupe.

SUPPLY CHAIN : Pénuries sur certains approvisionnements (cacao, lécithine et glucose notamment), diversification nécessaire auprès de nouveaux fournisseurs tout en garantissant la même qualité et traçabilité.

SOCIAL : Taux d'incidence et de gravité des accidents du travail légèrement élevés.

ACTIONS RSE INITIÉES DEPUIS 2021

- Nomination d'une responsable ESG en interne et organisation de comités RSE avec Cereat 3 fois par an
- Amélioration significative de la gouvernance : administrateur indépendant, comité de direction, comités de pilotage (achats, commerce, RSE, production), comité des rémunérations, uniformisation du fonctionnement entre France et Canada
- Mise en place d'un accompagnement par la société R3 Impact : méthodologie, démarche, valorisation des actions RSE • Promotion d'une culture sécurité / bien-être (affichage dans l'usine, formation QHSE, mise en place d'un CSE)
- Feuille de route RSE formalisée au niveau Groupe comprenant 3 objectifs et 10 KPIs pour suivre leur évolution :
 1. fabriquer des produits plus sains et durables dans des emballages éco-conçus,
 2. développer un outil de production performant sur le plan énergétique et en ressources matières,
 3. améliorer le bien-être au travail, la fidélisation et la fierté des collaborateurs.

- Prise en compte rapide et efficace des sujets ESG : fin de l'huile de palme, développement des références bio, critères ESG de sélections des fournisseurs, gestion des déchets, calcul de l'empreinte carbone.

PERSPECTIVES

- Mise à jour du bilan carbone et mise en place de leviers de décarbonation
- Reporting Global Compact et plan d'action ODD
- Innovations permettant d'améliorer le rendement des machines (produire plus avec moins / la même quantité de matière première)



NUTRIDRY

NutriDry évolue sur le secteur de la nutrition sportive et nomade, notamment grâce aux produits lyophilisés et déshydratés. La technique de lyophilisation permet de conserver l'ensemble des qualités organoleptiques et nutritives des aliments, sur des DLC relativement longues, sans conservateurs ni additifs.

INVESTISSEMENT 2021

PAYS France

ACTIVITÉS Producteur de repas lyophilisés

EFFECTIF 160 collaborateurs au 31.12.2024

PILIER CEREAL Mieux nourrir, Mieux vivre

MATURITÉ ESG* Avancée

*Echelle de maturité ESG

Faible Limitée Moyenne Avancée Best-in-class

ENJEUX CLÉS IDENTIFIÉS PAR CEREAL

GOVERNANCE : Gouvernance à mettre en place

SUPPLY CHAIN : Aucune politique d'achat en place (pas de contrats d'approvisionnements) or la qualité et la traçabilité sont des éléments clés du business model

RSE : Pas de démarche RSE formalisée

ENVIRONNEMENT : Processus industriel relativement énergivore (produits lyophilisés et déshydratés)

ACTIONS RSE INITIÉES DEPUIS 2021

- Mise en place d'un Comité de Surveillance et d'un Comité de Direction diversifié
- Nomination d'un Responsable RSE à temps plein (Directeur QSE / RSE)

- Formalisation d'une politique RSE, d'une feuille de route avec indicateurs et d'un rapport RSE prévue pour 2024
- Réalisation d'un bilan carbone pour l'année civile 2022 et mise en place de premières actions : piste de réduction de consommation d'énergie et remplacement des gaz réfrigérants par le CO₂, moins polluant
- Partenariat avec CitizenWave afin de :
 1. réaliser un diagnostic RSE
 2. définir les axes prioritaires
 3. structurer la démarche
- Définition de la démarche RSE autour de 4 grands axes :
 - **Vision** : Se nourrir est un acte responsable qui impacte notre bien-être physique, mental et social.
 - **Mission** : Faciliter la vie des gens et contribuer activement à leur bien-être par une alimentation essentielle et pratique.
 - **Valeurs** : Respect, Proximité, Responsabilité, Ingéniosité.
 - **Ambition RSE** : Conjuguer développement économique et durabilité, en contribuant au bien être des hommes et de la planète.
- Cartographie des risques liés à la Supply-Chain

PERSPECTIVES

- Mettre en regard la démarche RSE et la réglementation CSRD
- Répondre au questionnaire ECOVADIS
- Commencer une démarche de certification B Corp

I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Au 31 décembre 2025, Cerea Partners gère la liste ci-dessous des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR).

Cerea Capital	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Capital II	2015	225 M€	Article 6
Cerea Capital III	2022	202 M€	Article 8

Cerea Mezzanine	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Mezzanine III	2017	198 M€	Article 6
Cerea Mezzanine IV	2021	290 M€	Article 8
MOS	2025	52 M€	Article 8

Cerea Private Debt	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Dette	2016	268 M€	Article 6
Cerea Dette II	2018	350 M€	Article 6
Cerea Dette III	2021	326 M€	Article 8
SM1 Dette Agro	2024	70 M€	Article 8